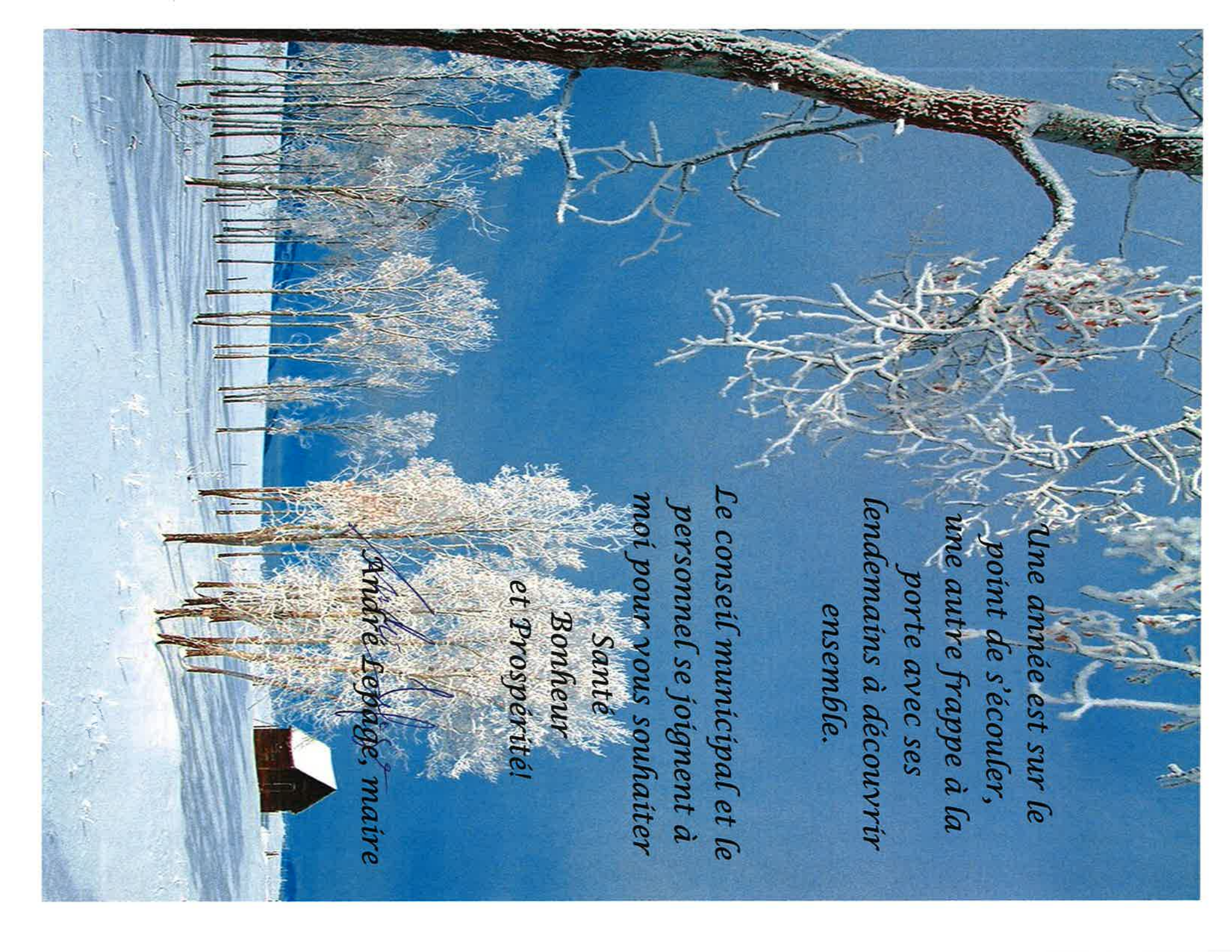


A winter landscape with snow-covered trees and a small wooden house in the background. The scene is set in a snowy field with a line of bare trees in the distance. A small, dark wooden house with a white roof is visible on the right side of the image. The sky is a clear, bright blue.

*Une année est sur le
point de s'écouler,
une autre frappe à la
porte avec ses
lendemains à découvrir
ensemble.*

*Le conseil municipal et le
personnel se joignent à
moi pour vous souhaiter*

*Santé
Bonheur
et Prospérité!*

André Lepage, maire

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !



Prochaine réunion du conseil : 18 janvier 2016, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :
567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :
567-2177

Site Internet :
www.pointe-aux-outardes

Bibliothèque municipale
(lundi soir) : 567-9529
Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :
589-4557

Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274
Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi
8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous et à toutes,

Voici quelques informations à vous donner avant de partir pour le congé des Fêtes :

■ Prudence sur les routes – Nombreux sont ceux qui profiteront du congé du temps des Fêtes pour circuler sur les routes du Québec. Nous vous demandons de faire preuve de la plus grande prudence lors de vos déplacements.

■ Budget 2016 – Voici les grandes lignes du budget qui a été adopté lors de la séance spéciale tenue le 16 décembre dernier.

Les taux de taxes seront :

- La taxe résidentielle demeure à 0,94 \$.
- La taxe sur les immeubles non résidentiels demeure à 1,67 \$.
- Diminution de la taxe agricole à 0,94 \$.
- La taxe industrielle demeure à 2,05 \$.

En ce qui concerne les tarifs pour les services :

- La taxe sur les ordures demeure à 190 \$.
- La taxe sur l'aqueduc demeure à 240 \$.
- La taxe d'égout pour la rue David demeure à 205 \$.
- Le coût pour la vidange de la fosse septique augmente à 123,50 \$.

Quant à la taxe de secteur pour l'entretien de l'enrochement concernant les immeubles situés sur la rue Labrie Ouest, entre le rond-point et le quai municipal (lots 4 à 12), le taux demeure à 0,10 \$/100 \$.

Budget 2016

D É P E N S E S	BUDGET 2015	BUDGET 2016	BUDGET	HAUSSE
			\$	BAISSE %
- Administration générale	391 111	427 371	+ 36 260	+ 9,27
- Sécurité publique	204 206	200 878	- 3 328	- 1,63
- Transport	255 960	217 169	- 38 791	- 5,16
- Hygiène du milieu	320 493	321 337	+ 844	+ 0,26
- Santé et bien-être	6 494	5 712	- 782	- 12,00
- Urbanisme	119 754	122 415	+ 2 661	+ 2,22
- Loisirs et culture	167 447	178 706	+ 11 259	+ 6,72
- Frais de financement	20 000	18 436	- 1 564	- 7,82
- Remboursement en capital	64 000	67 000	+ 2 300	+ 3,55
- Affectations	0	0	0	0
TOTAL DES DÉPENSES	1 550 165 \$	1 559 024 \$	+ 8 859	+ 0,57

R E C E T T E S	BUDGET 2015	BUDGET 2016	BUDGET \$	HAUSSE BAISSE %
- Taxes	1 359 602	1 353 316	- 6 286	- 0,46
- Paiement tenant lieu de taxes	63 162	63 357	+ 195	+ 0,31
- Autres recettes de sources locales	19 850	33 400	+ 13 550	+ 68,26
- Transferts	107 551	108 951	+ 1 400	+ 1,30
- Affectations	Nil	Nil	0	0
TOTAL DES RECETTES	1 550 165 \$	1 559 024 \$	+ 8 859	+ 0,57

Également, nous joignons à la présente le calendrier des tenues des séances régulières du conseil municipal **pour l'année 2016, et ce, à compter de 19 h 30**. Bienvenue à tous !

- Lundi 18 janvier
- Lundi 8 février
- Lundi 14 mars
- Lundi 11 avril
- Lundi 9 mai
- Lundi 13 juin
- Lundi 4 juillet
- Lundi 8 août
- Lundi 12 septembre
- Mardi 11 octobre
- Lundi 14 novembre
- Lundi 12 décembre



André Lepage, maire

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Nos bureaux seront fermés pendant la période des Fêtes à compter du 21 décembre 2015 jusqu'au 3 janvier 2016 inclusivement. En cas d'urgence, vous composez 418 567-2203

en mentionnant que vous faites partie de Pointe-aux-Outardes. Le système téléphonique sera relié à la centrale Solutel qui dirigera l'appel au service concerné.

SERVICE DES LOISIRS

INFOS

Bonjour tout le monde et bienvenue au dernier texte du service des loisirs et culture pour l'année 2015.

Dans un premier temps, j'aimerais remercier toute la population pour leur implication et leur participation tout au long de l'année dans les différentes activités. Sans vous, rien de tout cela n'aurait eu lieu. Merci énormément !

Puis, parlons de la patinoire. Le Centre des loisirs ne sera pas ouvert si la patinoire n'est pas en fonction. Comme moi, vous avez vu la température clémente que nous avons. Sachez que pour faire la patinoire, il faut qu'il y ait de grands froids pendant quelques jours afin que la glace se solidifie correctement. Présentement, la météo annoncée jusqu'au 30 décembre n'annonce rien de réjouissant, il faudra donc être patient. Dès que nous aurons de nouvelles informations, nous vous en ferons part sur le site Web ainsi que sur notre site Facebook. Notez aussi que cette année, le centre des loisirs sera fermé pour cause de location les 25, 27 et 30 décembre, ainsi que le 1^{er} janvier et ce, même si la patinoire est en fonction. Merci de votre compréhension.

Soyez attentifs au début de l'année pour l'annonce du début des cours pour la session d'hiver 2016 ainsi que les nouvelles activités qui seront annoncées. De nouvelles activités comme Espace-famille

(jeux psychomoteurs pour les 0-5 ans et leurs parents), du temps d'Internet gratuit offert à la population, des cafés-rencontres pour la population en matinée et autres. Plein de belles choses qui s'en viennent !!



Pour la saison d'hiver, nous aurons des équipements de skis de fond ainsi que des raquettes qui pourront être loués la fin de semaine. Les skis n'ont pas besoin de fartage. Cependant, les gens qui voudront louer soit l'un ou l'autre des équipements devront prendre une

carte familiale du club Les Skieurs de la savane. Cette initiative permettra de garder les pistes en état et d'aider notre club. **La carte de membre sera au prix de 20 \$ (10 \$ au club de ski et 10 \$ pour les réparations de l'équipement).** Pas cher, pas cher!!



L'équipement sera donc disponible dès le 4 janvier prochain. Les équipements pourront être loués durant la semaine pour une période de 24 h. (Bien sûr, si la température le permet et que les pistes sont prêtes). Pour de plus amples informations, veuillez appeler au Centre des loisirs au 418-567-2177 ou vérifier sur notre site Facebook.

Sur ce, Joyeuses fêtes à tous et prenez le temps de passer du temps avec ceux que vous aimez !



HORAIRE - CENTRE DES LOISIRS

Pendant la **période des Fêtes et jusqu'au 5 janvier 2016**, le Centre des loisirs sera ouvert, **seulement si la patinoire est fonctionnelle**. S'il y a des changements, un avis sera mis sur la porte d'entrée. **À la date de parution de ce bulletin, nous ne connaissons pas les humeurs de Dame Nature. Alors, nous vous demandons d'appeler au centre des loisirs pour en savoir davantage au 418 567-2177.**

Voir l'horaire :

<i><u>CONDITION : Seulement si la patinoire est ouverte</u></i>		
A compter du (À VÉRIFIER)	Mercredi 23 décembre au Mardi 5 janvier	13 h à 17 h 18 h à 22 h
SAUF (À VÉRIFIER)	<i>Jeudi 24 décembre et Jeudi 31 décembre</i>	<i>13 h à 17 h</i>
SAUF	Vendredi 25 décembre Dimanche 27 décembre Mercredi 30 décembre Vendredi 1^{er} janvier	<i>FERMÉ</i>

HORAIRE DE LA PATINOIRE

EFFECTIF APRÈS L'HORAIRE DES FÊTES (TOUJOURS SELON LES HUMEURS DE DAME NATURE)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Patinage libre 18 h à 20 h Sur une demi patinoire	Patinage libre 18 h à 19 h 45	Patinage libre 18 h à 20 h Sur une demi patinoire	Patinage libre 18 h à 19 h	Patinage libre 18 h à 19 h 45	Patinage libre 13 h à 15 h	Patinage libre 13 h à 15 h
Hockey libre Jeunes (12 ans & moins) 18 h à 20 h Sur une demi patinoire	Hockey libre 19 h 45 à 21 h 45	Hockey libre Jeunes (12 ans & moins) 18 h à 20 h Sur une demi patinoire	Ballon sur glace libre mixte 19 h à 20 h 15	Hockey libre 19 h 45 à 21 h 45	Hockey libre 15 h à 16 h 45	Hockey libre 15 h à 16 h 45
Hockey libre 20 h à 21 h 45		Hockey libre 20 h à 21 h 45	Hockey bottines mixte 20 h 15 à 21h 45		Patinage libre 18 h à 19 h 45	Patinage libre 18 h à 19 h 45
					Hockey libre 19 h 45 à 21h 45	Hockey libre 19 h 45 à 21 h 45

IMPORTANT : Veuillez prendre note qu'en raison de sécurité, lors des périodes de hockey libre, le port du casque avec grille est obligatoire pour les jeunes âgés de moins de 18 ans.

Les surveillants sont tenus de respecter cet horaire. Cependant, il y a possibilité de faire une demi patinoire lorsqu'il y a moins de 10 personnes sur la glace.



HORAIRE NORMAL DU CENTRE DES LOISIRS **PÉRIODE HIVERNALE**

Prenez note qu'à compter de janvier 2016, **après l'horaire des Fêtes**, l'horaire normal des loisirs sera :

- ➔ **Tous les soirs de la semaine de : 18 h à 22 h**
- ➔ **Les samedis et les dimanches de : 13 h à 17 h et de 18 h à 22 h**

NOTEZ BIEN : Pour ceux et celles qui désirent utiliser la patinoire, vous devrez vérifier l'horaire affiché au Centre des loisirs.

Herman-Carl Gravel
Superviseur des Loisirs et de la Culture
Téléphone : 418-567-2203
hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

N'oubliez pas, si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !



- **DÉNEIGEMENT**

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande votre collaboration afin de faciliter et diminuer les opérations de déneigement, en vous demandant de respecter les articles qui suivent :



ARTICLE 43 CHUTES DE NEIGE

Malgré toute autre disposition contraire, et dans le but de faciliter les travaux de voirie et de déneigement lors de chutes de neige, il est interdit à tout conducteur de stationner un véhicule :

1. Sur ou en bordure de tout chemin public de la Municipalité alors qu'il neige. Cette interdiction demeure jusqu'à la fin de l'opération d'enlèvement et de déblaiement de la neige.

2. À un endroit où il pourrait gêner l'exécution des travaux de voirie ou de déneigement et où des signaux de circulation ont été posés conformément à l'article 42 afin d'interdire le stationnement.

ARTICLE 65 DÉPÔT DE NEIGE OU GLACE SUR UN CHEMIN PUBLIC

Est une nuisance et est prohibé pour toute personne le fait de jeter, déposer ou permettre que soit jetée ou déposée, sur un chemin public de la Municipalité, de la neige ou de la glace à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.

ARTICLE 66 HAUTEUR MAXIMALE POUR L'ACCUMULATION DE LA NEIGE EN BORDURE D'UN CHEMIN PUBLIC

Est une nuisance et est prohibé le fait d'accumuler ou de permettre que soit accumulée sur sa propriété en bordure d'un chemin public de la neige ou de la glace sur une hauteur dépassant trois mètres, à moins d'y être autorisé par l'autorité compétente pour des fins d'intérêt public.



BACS À RECYCLAGE ET À ORDURES

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande la collaboration de ses citoyens afin de ne pas placer les bacs de recyclage et à ordures trop près de la voie publique lors des opérations de déneigement, NI DE L'AUTRE CÔTÉ DU CHEMIN, car ceux-ci risquent d'être renversés ou endommagés lors de ces opérations.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES



BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES
En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de cheminées sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.

Quelques conseils de sécurité pour la conduite hivernale (Source : Transports Québec)

- Planifier vos déplacements en contactant le service téléphonique gratuit **Québec 511 Info Transports** ou visitez le www.quebec511.gouv.qc.ca.
- Vérifiez l'état général de votre voiture (système de chauffage et de dégivrage, fonctionnement des essuie-glaces, niveau de lave-glace, freins, etc.).
- Ayez, dans votre voiture, une trousse de secours pour faire face aux imprévus.
- Équipez votre véhicule de pneus d'hiver en bon état et vérifiez la pression des pneus à chaque mois.
- Déneigez bien votre voiture et déglacez vos vitres.
- Réduisez votre vitesse.
- Prévoyez plus de temps pour vos déplacements.
- Gardez plus de distance avec les autres véhicules.
- Ne dépassez pas les véhicules de déneigement ; c'est une manœuvre risquée et on ne connaît pas les conditions qui prévalent devant eux.
- En cas de conditions critiques, reportez vos déplacements.



En hiver... adaptez votre conduite aux conditions météorologiques et routières !

Jonquière
3950, boulevard Harvey, RC 03
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-7872
Télécopieur : 418 695-7875
www.securitepublique.gouv.qc.ca

Baie-Comeau
625, boulevard Laflèche, bureau 1.807
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : 418 295-4903
Télécopieur : 418 295-4092
www.securitepublique.gouv.qc.ca

PROGRAMMATION 2015-2016

(1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016)

Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?



LE PROGRAMME RÉNOREGION PEUT VOUS ÊTRE UTILE !

- L'aide financière peut atteindre 90 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.
- Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des défauts relevés sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux défauts qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.
- Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

IMPORTANT : Vous ne pouvez bénéficier plus d'une fois des avantages du Programme RénoRégion. Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Les formulaires de demande d'aide provisoire pour la programmation 2015-2016 ainsi que les dépliants explicatifs sont disponibles à la MRC Manicouagan et à votre municipalité.

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594
poste 239 ou jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca



CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités annuelles. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

Activités :

◆ Janvier : 12, 19 et 26

Date du déjeuner :

- Le dimanche : 17 janvier 2016
de 8 h 30 à 11 h 30



MILLE FOIS MERCI à tous les bénévoles qui participent de près ou de loin à l'organisation de nos nombreux déjeuners et lors des soirées. Un **GRAND MERCI** aussi à vous tous qui se joignez à nous pour déjeuner.



Joyeux Noël

FABRIQUES LES BUISSONS ET POINTE-AUX-OUTARDES

MESSES DU TEMPS DES FÊTES

Jeudi 24 décembre : Messe à 22 h à Les Buissons

Vendredi 25 décembre : Messe à 10 h 30 à Pointe-aux-Outardes

Samedi 26 décembre : Messe à 19 h à Les Buissons

Samedi 2 janvier : Messe à 19 h à Pointe-aux-Outardes

Pour inscription au baptême, mariage, cours de catéchèse, pour des funérailles et pour le cimetière, appelez au **418-567-4621**, de 13 h à 15 h. **En dehors des heures de bureau**, vous pouvez appeler au **418-567-2175** ou **418-378-4640**.



Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.

Nous serons fermés du 22 décembre au 10 janvier 2016 inclusivement. De retour le lundi 11 janvier 2016. Joyeux Noël à tous !

Le comité de la bibliothèque municipale



MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Allo ! Ici là gang du S.Q.U.A.T !

Nos jeunes travaillent très forts dans leurs devoirs et aussi dans leurs gros examens. Nous avons eu quelques ateliers de cuisine, ça sentait bon dans notre maison des jeunes. Nous avons eu beaucoup de plaisir à faire une nuit blanche! Si vous allez sur le groupe de la maison des jeunes sur Facebook, vous pourrez voir des vidéos de nos différentes activités et soirées.

Nous fermons la maison des jeunes le samedi le 19 décembre au matin car nous faisons une autre nuit blanche et nous rouvrirons le lundi 4 janvier 2016, à 18 h.

Après tous les efforts que vous avez faits pour vos travaux, vous méritez de belles vacances et profitez-en pour ronfler le matin et pour vous amuser! Nous vous aimons beaucoup et on se voit en janvier ! XXX





Bonjour à tous !

Les fêtes approchent à grand pas et c'est le moment de fraterniser et pourquoi pas entre voisins.

Votre comité de la Politique familiale et MADA vous invite à joindre les rangs du regroupement **Bon Voisin Bon Œil** de votre municipalité.

Demandez votre vignette gratuite dès maintenant auprès d'un membre ou en appelant au bureau municipal et engagez-vous dans une surveillance mutuelle des résidences avoisinantes afin d'éviter les risques de vol.

Joyeuses fêtes à tous !

Josée Foster
Responsable Bon voisin Bon Œil
joseefoster@live.ca



Par des jumelages, le **Service Familles Soutien** vise à aider les parents d'enfants 0 à 5 ans vivant des difficultés dans leur rôle parental.



RECHERCHE FAMILLE

Si vous désirez donner du temps, que vous êtes disponibles à aider d'autres parents et que vous avez une expérience positive de l'éducation des enfants, nous vous invitons à nous contacter pour de plus amples informations.

Claudia Martel, intervenante
famillesoutien@gmail.com
418 589-2117



En collaboration avec plusieurs organismes qui font partie du regroupement, dont « Grains de Soleil ».

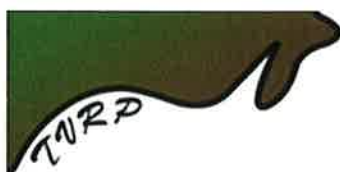
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux
de Manicouagan

Horaire durant la période des fêtes

Veillez prendre note que du 23 décembre au 30 décembre inclusivement, il n'y aura pas de prises de sang ainsi que des soins de santé courants à Pointe-aux-Outardes. De retour le mardi 5 janvier.

Pour une urgence durant cette période, présentez-vous à l'hôpital ou pour toute information, vous pouvez toujours appeler à la ligne d'info-santé au 811.



Télévision Régionale
de la Péninsule inc.

**Télévision Régionale de la Péninsule
100% Manicouagan**

Grille horaire pour la semaine du 14 au 20 décembre 2015

ÉMISSIONS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Messe	13h		7h				7h
Aidants Naturels		8h	8h	8h	8h	8h	8h
TVRP INFO		9h/18h	9h/18h	9h/18h	9h/18h	9h/18h	9h/18h
TVRP sur la Route		11h/21h30	11h/21h30	11h/21h30	11h/21h30	11h/21h30	11h/21h30
Juste pour Vous		15h/19h30	15h /19h30	15h	15h/19h30	15h/19h30	15h/19h30
Bingo				19h30 (direct)			

TVRP INFO : Informations diverses-chroniques loisirs et autres

Célébration de la messe de Chute-aux-Outardes du 13 décembre 2015

Juste pour Vous : Cheerleaders de Chute-aux-Outardes, mai 2015

Aidants Naturellement : Série d'émissions réalisée par Connexion-Lanaudière

TVRP SUR LA ROUTE : La marche de la SLA du 7 juin 2015 à Pointe-aux-Outardes



BINGO

Télévision régionale de la Péninsule

Licence 201506016877-01

Le jeudi à 19 h 30

Câble Vidéotron: standard au canal 7 / numérique (ILLICO) Canal 9

Livret de 9 faces : 10,00 \$

Bonanzas 3 faces : 1,00 \$

TOTAL DES PRIX : 3 200,00 \$

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte bleu 200,00 \$

2-tour en **T** **L** barre du haut ou du bas, carte orange 250,00 \$

3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte verte 200,00 \$

4-tour du FREE, carte jaune 250,00 \$

Bonanza : Le L endroit ou envers + (1) balle frimée 300,00 \$

On sort la balle frimée, l'écran restera durant la pause de 5 minutes.

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte rose 200,00 \$

6-tour en X, carte grise 250,00 \$

7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte olive 200,00 \$

8-tour, carte pleine, carte brune 1 000,00 \$

2^e carte pleine 350,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 8 h 30 à midi** et du lundi au jeudi : 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h. Nos coordonnées : 418 567 2650 pour urgence: 418 293 2650/directiontvrp@videotron.ca/TVRP.CA

Cartes en vente à : Chute-aux-Outardes (Télévision Régionale de la Péninsule)

Pointe-Lebel : (Dépanneur MIMI et chez Mme Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois)

Pointe-aux-Outardes : (Dépanneur Fanatik)

Ragueneau : (Dépanneur GL)

DESSINS À COLORIER



**VOUS RECEVREZ BIENTÔT
DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES,
LE CALENDRIER 2016 !!**

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7		9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21		23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lieu d'enfouissement/

Écocentres fermés : 24, 25, 26, 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier

Pour des infos : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.

